La commune nouvelle d'Heubécourt-Haricourt

Dés 1841, le préfet prévoit déjà la fusion d'Heubécourt et d'Haricourt.
A cette époque, les populations sont respectivement d'environ 340 et 144 habitants.

Le 26 janvier 1842,

Le conseil municipal et les plus hauts imposés[1] de la commune d'Heubécourt convoqués sous la présidence de Monsieur le maire et par autorisation extraordinaire de Monsieur le sous-préfet en décision de la lettre en date du 22 juin dernier, rassemblés en lieu et séance ordinaire.
Sont présents ; messieurs Béguin Joachim, Cahagne Jean Marc, Cahagne Jean Baptiste, Gripiére Joseph Noël, Auvray Antoine, Béguin Martin, Cardonné Jean Marc ; membres du conseil municipal Et Letellier Jacques, Féron Pierre Félix, Féron Louis, Trognon Toussaint, Camu Jean Baptiste, Calvel Jean Baptiste François, Roussel Ludovic, Cardonné Alexis, Chénard Pierre, Féron Georges, Bequet Félix.

Le maire a présenté au conseil municipal et aux plus hauts imposables une lettre de monsieur le sous-préfet en date du 22 juin dernier dans laquelle il demande l'avis de ces messieurs sur la question de savoir s'il est de l'intérêt de la commune d'accepter ou de rejeter la réunion projetée de la commune d'Haricourt avec celle d'Heubécourt.

En quoi, le conseil municipal et les plus imposés, après avoir pris connaissance de la lettre de monsieur le sous-préfet déposée sur le bureau, ont conclu et sont d'avis à l'unanimité d'accepter la réunion de la commune d'Haricourt avec celle d'Heubécourt.

Fait et délibéré en séance à la mairie d'Heubécourt les jours, mois et ans que ci-dessus.

13 signatures

Aux élections de 1846, on compte 23 électeurs à Haricourt.

Extrait des rapports et délibérations du conseil général de l'Eure du 1er janvier 1846 (Gallica- BNF) page 92

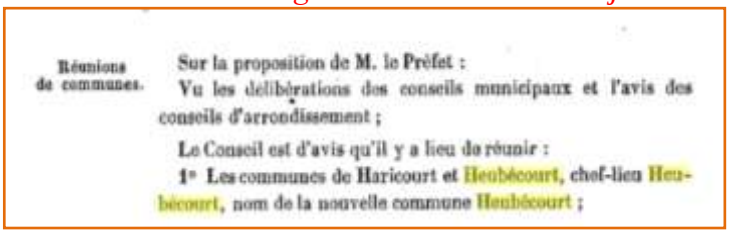

Réunions de communes.

Sur la proposition de M. le Préfet :

Vu les délibérations des conseils municipaux et l'avis des conseils d'arrondissement ;

Le Conseil est d'avis qu'il y a lieu de réunir :

1° Les communes de Haricourt et Heubécourt, chef-lieu Heubécourt, nom de la nouvelle commune Heubécourt ;

Peu à peu, la fusion des deux communes se construit par la mise en commun d'installations.

- en 1811, il n'y a plus d'église à Haricourt, et les inhumations se font dans le cimetière d'Heubécourt autour de l'église.
- en 1833, les deux communes ont une école primaire mixte
- en 1840, la location puis en 1853 l'achat d'un presbytère commun
- en 1860, l'achat d'un terrain pour le cimetière commun
- en 1921, l'érection du n monument aux morts.

[1] *Ce sont les plus forts imposables au nombre de 10 environ, participant, avec le conseil municipal, aux délibérations budgétaires.*

Dés le 8 février 1941, le sous-préfet propose le rattachement des deux communes, à cause *« de la gestion déplorable et du peu d'investissement du maire »* d'Haricourt : Robert Cornu[2] (1893-1974).

Au recensement d e 1946, Haricourt compte 49 habitants (29 à la Queue d'Haye pour 10 maisons et 20 à Haricourt pour 5 maisons).

Aux élections du 8 janvier 1961[3], sont recensés 21 électeurs pour Haricourt.
Le 7 décembre 1964**,** enfin après délibération du conseil municipal d'Haricourt du 27 novembre 1964, la commune d'Heubécourt accepte la fusion.
La nouvelle commune se nomme **Heubécourt-Haricourt**.
La fusion des deux communes fut enfin effective le 1er janvier 1965.

Gustave Cherfils[4] et Robert Cornu, conseillers municipaux d'Haricourt, sont alors intégrés au conseil municipal d'Heubécourt.

Aux élections municipales de mars 1965, Gustave Cherfils et Georges Beuzeron, habitant Haricourt, font partie du premier conseil municipal d'Heubécourt-Haricourt.

Publication au **J**ournal **O**fficiel de la **R**épublique **F**rançaise du 11 février 1965 p 6/32

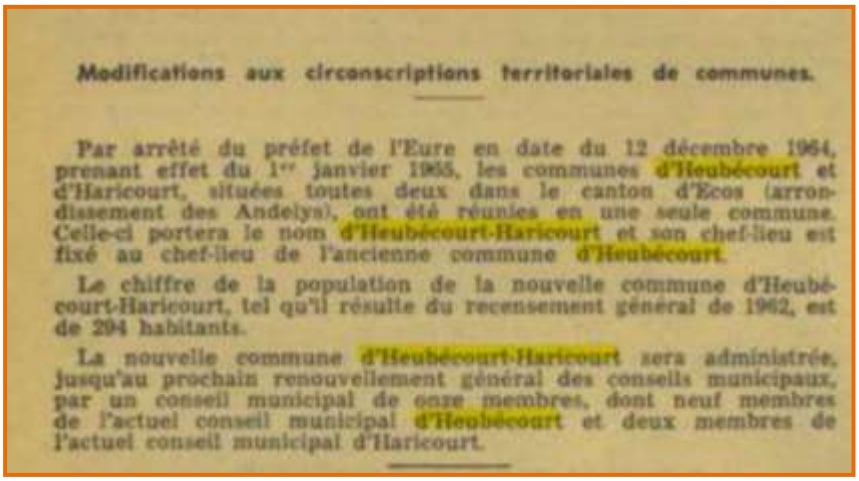

Modifications aux circonscriptions territoriales de communes.

Par arrêté du préfet de l'Eure en date du 12 décembre 1964, prenant effet du 1er janvier 1965, les communes d'Heubécourt et d'Haricourt, situées toutes deux dans le canton d'Écos (arrondissement des Andelys), ont été réunies en une seule commune. Celle-ci portera le nom d'Heubécourt-Haricourt et son chef-lieu est fixé au chef-lieu de l'ancienne commune d'Heubécourt.

Le chiffre de la population de la nouvelle commune d'Heubécourt-Haricourt, tel qu'il résulte du recensement général de 1962, est de 294 habitants.

La nouvelle commune d'Heubécourt-Haricourt sera administrée, jusqu'au prochain renouvellement général des conseils municipaux, par un conseil municipal de onze membres, dont neuf membres de l'actuel conseil municipal d'Heubécourt et deux membres de l'actuel conseil municipal d'Haricourt.

---

[2] *Maire d'Haricourt de 1935 à 1945*
[3] *Référendum pour l'autodétermination de l'Algérie.*
[4] *Gustave Cherfils (1890 - 1980) et Gustave Beuzeron (1929 - 2007*)